

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections scolaires Candidats passionnés par l'éducation recherchés

Lundi 22 septembre 2014 - Du 23 au 28 septembre prochain, les personnes intéressées par la qualité des services éducatifs offerts par les écoles de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pourront déposer leur candidature à l'un des 11 postes de commissaires, ou pour le poste de président, à l'occasion des élections scolaires du 2 novembre 2014.

L'élection de la présidence se fera au suffrage universel, ce qui veut dire que ce poste pourra être brigué par tous. Cette façon de faire est une nouveauté prévue cette année par la Loi sur les élections scolaires. Par ailleurs, la composition du conseil des commissaires de notre commission scolaire sera transformée, puisque la carte des circonscriptions a été révisée. De 27 commissaires (incluant deux commissaires représentant le comité de parents), on passera à 11 commissaires, et quatre commissaires représentant les parents.

Comment poser sa candidature

Les citoyens de 18 ans et plus résidant sur le territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries doivent signifier leur intérêt en remplissant le « Formulaire de déclaration de candidature », disponible au csdps.qc.ca. Ils doivent ensuite aller déposer le formulaire au bureau du président d'élection, M. Roger Boudreau, du mardi 23 septembre au samedi 27 septembre 2014, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, ainsi que le dimanche 28 septembre, de 9 h à 17 h. Le bureau du président d'élection est situé à l'école primaire de la Primerose, 155, rue Bessette, arrondissement de Beauport. On peut communiquer avec M. Boudreau à ces coordonnées : 418 666-4666, poste 0486, ou election2014@csdps.qc.ca.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le dimanche 2 novembre 2014, de 10 h à 20 h. Un vote par anticipation sera tenu le dimanche 26 octobre 2014, de 12 h à 20 h.

Un vote décisif

Le 2 novembre prochain, partout au Québec, les citoyens qui se rendront aux urnes voteront pour que les enfants de leur quartier aient accès à des services éducatifs de qualité. « Les commissaires qu'ils choisiront ont le pouvoir d'influencer des décisions importantes : la rénovation et la construction d'écoles, la gestion des choix budgétaires et la répartition équitable des ressources financières entre les écoles, entre autres. Le vote de chacun sera donc très important », mentionne M. Roger Boudreau, président d'élection.

Pour en savoir plus sur les élections scolaires : csdps.qc.ca.

- 30 -

Information :

Roger Boudreau, président d'élection
418 666-4666, poste 0486 • election2014@csdps.qc.ca